



## BUDGET 2026

# INVESTIR POUR L'AVENIR DANS LE 64 !





# « LES SOLIDARITÉS SOCIALES ET TERRITORIALE SONT NOS PRIORITÉS »

Entretien avec

**Jean-Jacques Lasserre,**  
Président du Conseil départemental  
des Pyrénées-Atlantiques

## LES DEUX DERNIERS EXERCICES ONT ÉTÉ DIFFICILES.

### QU'EN EST-IL POUR 2026 ?

Le contexte reste tendu. Il est pourtant urgent d'aborder la question des compétences et des ressources des collectivités. Depuis trois ans, nous gérons des situations de crise et j'appelle de mes vœux l'État à donner aux Départements les moyens nécessaires pour faire leur travail. Pour autant, nous avons enregistré cette année quelques coups de pouces budgétaires ponctuels, avec une légère augmentation des droits de mutation et une victoire contre l'État sur une procédure engagée concernant les taxes d'hydroélectricité. Nous avons aussi bénéficié d'un fonds de solidarité, issu de revendications portées par l'Association des Départements de France. Après deux années difficiles, comme beaucoup de départements

en France, 2026 est une année de stabilisation, avec un budget marqué par des orientations fortes.

### QUELLES SONT CES PRIORITÉS ET ORIENTATIONS ?

Nos compétences de solidarités sociales et solidarités territoriales sont nos priorités. Nous avons pris une décision importante en relevant nos taux directeurs pour tous les établissements médico-sociaux et relevant de la protection de l'enfance. Une cellule a été créée au sein du Département pour évaluer la situation financière de ces établissements. Nous avons aussi tenu à conserver une démarche volontariste sur certains sujets qui ne sont pas de notre compétence. C'est le cas du logement, un enjeu fort qui concerne tout le territoire et auquel nous consacrerons 25 millions d'euros pour l'habitat social, l'accession à la propriété

et la rénovation du bâti. Enfin, nous maintenons nos dispositifs d'accompagnement des jeunes agriculteurs. Avoir une campagne vivante, c'est un pari sur l'avenir.

### COMMENT ALLEZ-VOUS TRAVAILLER AVEC LES NOUVELLES MUNICIPALITÉS ?

Nous avons suspendu l'aide aux communes tout en maintenant les engagements pris avant cette suspension. Cette année, nous nous engageons dans une nouvelle politique destinée à l'investissement des petites communes, avec une enveloppe de 5 millions d'euros, mais en faisant évoluer le périmètre pour agir avec pertinence. Nous étudions la situation financière de chaque commune pour mieux apprécier l'effort financier à fournir. Nous allons aussi étudier l'effet sur le territoire, en travaillant à l'échelle de bassins de vie.

### QU'EN EST-IL DES INVESTISSEMENTS ?

Le budget de cette année nous permet de maintenir des niveaux d'engagement convenables sur la voirie et les collèges. C'est important car ce sont des outils d'aménagement du territoire. Décider de maintenir un collège en zone rurale ou en zone de montagne n'est pas qu'une question d'effectifs, c'est aussi penser aux impacts sur le bassin de vie et définir une vision de moyen et long terme.

### JUSTEMENT, VOUS RELANCEZ UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE. POURQUOI ?

La prospective nous éclaire et nous permet d'anticiper. Elle est fondamentale pour donner de la pertinence à nos politiques publiques et mieux les cibler. La prospective, c'est s'intéresser à de

nouvelles pratiques, de nouveaux usages, comme nous l'avons fait, en 2022, avec un débat public sur l'Intelligence Artificielle ou le climat. Aujourd'hui, c'est l'enjeu démographique qui nous préoccupe le plus. La déprise de la natalité, le vieillissement de la population sont des réalités. Nous allons entrer dans le détail de cette analyse au prisme des grandes tendances en matière d'urbanisation et de mouvements de populations. Surtout, nous souhaitons partager ces réflexions avec les habitants, via deux tables rondes organisées cette année.(1)

(1) la première table ronde organisée par le Département a eu lieu le 23 avril dernier à l'espace James Chabaud de Lons sur le thème « Peut-on encore croire au progrès ? »

## L'ACTION DU DÉPARTEMENT EN PRATIQUE

*Au-delà de ces compétences exclusives, le Département intervient sur des domaines qu'il considère essentiels pour le développement et la cohésion du territoire*

Le champ d'actions du Département est défini par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, qui donne des champs d'actions précis à chaque collectivité territoriale (Commune, Intercommunalité, Département, Région). Elle positionne le Département comme chef de file des solidarités humaines et territoriales. C'est le Département qui s'occupe de l'action sociale, de l'aide

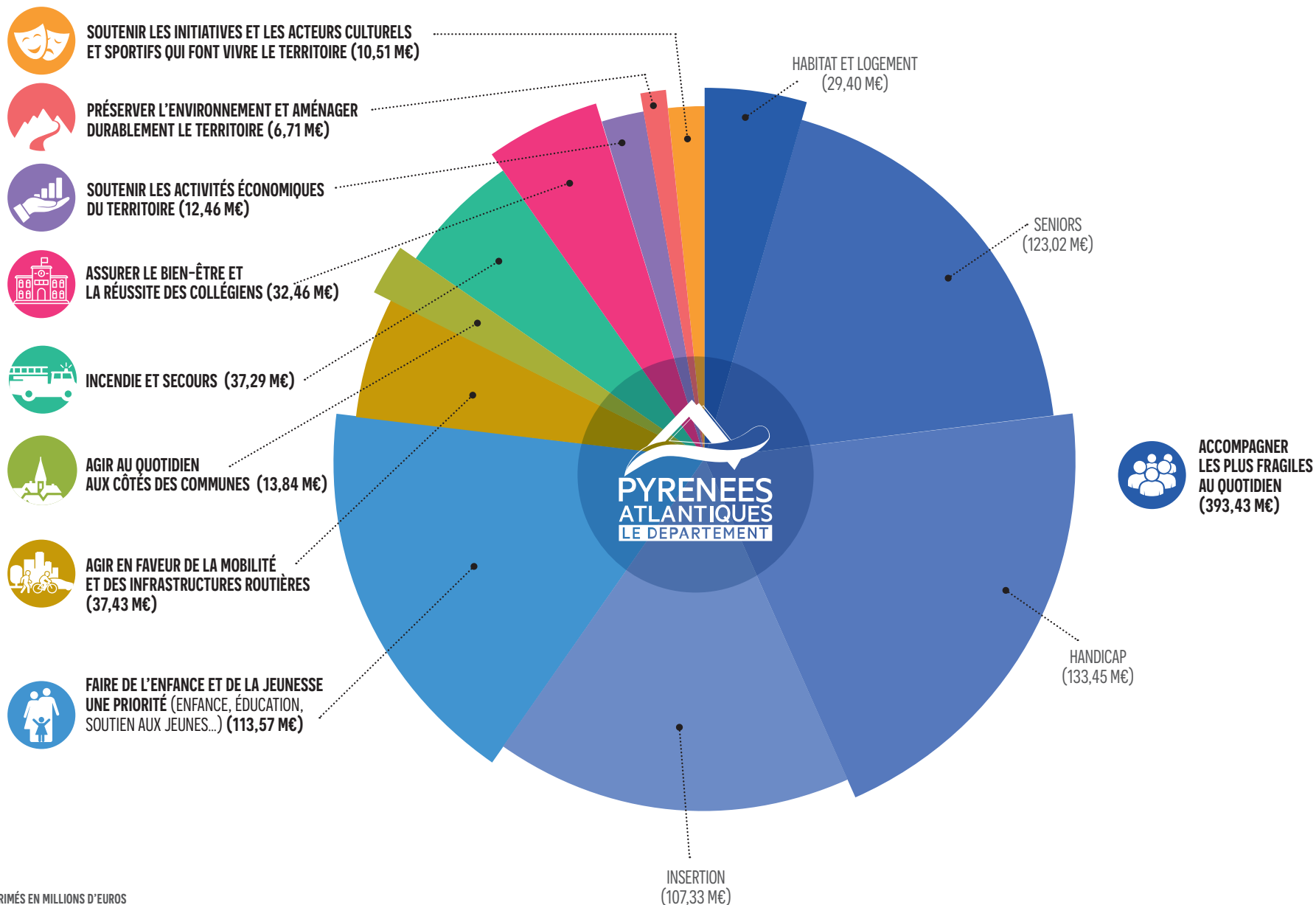
sociale à l'enfance, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Il intervient également auprès des jeunes dans l'accès à la culture et aux sports, l'insertion professionnelle et l'entrée dans la vie d'adulte. Dans l'éducation, le Département est en charge des collèges, de la création et l'entretien des bâtiments à la cantine, en passant par l'éducation à la citoyenneté et l'accès à la culture des collégiens. Acteur de l'aménagement du territoire et des transports, le Département assure la gestion de la voirie départementale, des ports d'Hendaye et de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, la protection contre les incendies (SDIS), l'équipement rural et l'aménagement foncier. Doté d'une compétence culturelle, le Département est un acteur majeur des politiques de lecture publique, de la préservation du

patrimoine, et gère les Archives départementales. Au-delà de ces compétences exclusives, le Département intervient sur des domaines qu'il considère essentiels pour le développement et la cohésion du territoire comme le développement de l'agriculture, le tourisme, les pratiques sportives et culturelles, les langues régionales ou encore le logement. Il est également un partenaire privilégié des communes, qu'il aide et accompagne dans leurs projets. Au quotidien, les agents départementaux mettent en œuvre ces actions sur le terrain. Assistante sociale, conducteur de travaux sur la voirie, puéricultrice à la PMI, agent d'entretien des collèges, familles d'accueils... tous ces métiers essentiels sont assurés par des fonctionnaires du Département.

### Un Conseil départemental élu tous les six ans

Les grands axes des politiques départementales sont votés par le Conseil départemental, une assemblée délibérante formée par la réunion des Conseillers départementaux. Au nombre de 54 dans les Pyrénées-Atlantiques, ils sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de six ans, chaque binôme (femme/homme) étant élu sur un canton. Le Département est géré par un exécutif départemental, composé du Président (élu par les Conseillers départementaux en début de mandat) et de plusieurs vice-président(e)s aux délégations spécifiques (autonomie, habitat et logement, culture, tourisme, transition environnementale, éducation, infrastructures, insertion et accès à l'emploi, enfance et famille, numérique...).

# COMMENT SE VENTILE LE BUDGET 985 M€\* PRIMITIF DE EN 2026



\* CHIFFRES EXPRIMÉS EN MILLIONS D'EUROS

**ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES AU QUOTIDIEN** (PERSONNES ÂGÉES, PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI, LOGEMENT...)

**393,43 M€**

Habitat et logement ..... 29,40 M€  
 Habitat et logement ..... 28,38 M€  
 Actions en faveur de l'habitat accompagné, partagé, inclusif ..... 1,02 M€  
 Seniors ..... 123,02 M€  
 Accueil du bien vieillir à domicile ... 74,68 M€  
 Accueil en établissement

des seniors dépendants ..... 48,34 M€  
**Handicap** ..... 133,46 M€  
 Accueil en établissement des personnes handicapées ..... 71,74 M€  
 Accompagnement inclusif du handicap adulte en milieu ouvert ..... 50,09 M€  
 Accompagnement inclusif du handicap jeunes ..... 7,55 M€  
 Soutien aux acteurs de l'autonomie et actions schéma ..... 4,07 M€  
**Insertion** ..... 107,33 M€  
 Insertion sociale et professionnelle des publics vulnérables ..... 107,15 M€  
 Gens du voyage ..... 0,18 M€  
**Aide au développement du tissu associatif et du bénévolat** ..... 0,24 M€

**Budget de fonctionnement** ..... 327,25 M€  
 (Bâtiments administratifs, relations humaines, système d'information, juridique, communication...)

**FAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE UNE PRIORITÉ** (PROTECTION DE L'ENFANCE, SOUTIEN AUX JEUNES...)

**113,57 M€**

Protection de l'enfance ..... 105,88 M€  
 Protection maternelle et infantile ... 7,13 M€  
 Actions éducatives ..... 0,54 M€  
 Adoption et naissance sous X ..... 0,02 M€

**ACCURER LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS**

**32,46 M€**

Collèges publics et privés ..... 32,46 M€

**AGIR EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ ET DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES**

**37,43 M€**

Voirie départementale ..... 35,37 M€  
 Nouvelles pratiques de mobilité .... 1,60 M€  
 Infrastructures aéroportuaires ..... 0,46 M€

**AGIR AU QUOTIDIEN AUX CÔTÉS DES COMMUNES**

**13,84 M€**

Aide à l'investissement des communes et des structures intercommunales ..... 12,52 M€  
 Accompagnement des acteurs publics ..... 1,06 M€  
 Présence médicale 64 ..... 0,15 M€  
 Participation au SMO La Fibre64 ..... 0,11 M€

**SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE**

**12,46 M€**

Immobilier d'entreprise et économie de proximité ..... 1,02 M€  
 Innovation, ingénierie, recherche et transitions ..... 1 M€  
 Ports ..... 1,24 M€  
 Promotion et développement touristique ..... 2,70 M€  
 Filière pêche maritime ..... 3,38 M€  
 Agriculture, forêt, aménagement foncier et agroalimentaire ..... 3,12 M€

**PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE**

**6,71 M€**

Stations d'altitude et train de la Rhune ..... 3,26 M€  
 Gestion de la ressource en eau Programme NAIADÉ 2023-2028 .. 1,07 M€  
 Patrimoines naturels et qualité de l'environnement ..... 2,38 M€

**SOUTENIR LES INITIATIVES ET LES ACTEURS CULTURELS ET SPORTIFS QUI FONT VIVRE LE TERRITOIRE**

**10,51 M€**

Coopération transfrontalière et internationale ..... 0,31 M€  
 Aides financières aux associations culturelles ..... 2,40 M€  
 Archives départementales ..... 1,30 M€  
 Aide au développement de la lecture publique ..... 0,73 M€  
 Aide financière aux associations sportives ..... 1,45 M€  
 Langue et culture occitane, béarnaise et gasconne ..... 0,91 M€  
 Langue et culture basque ..... 1,24 M€  
 Patrimoine culturel ..... 2,17 M€

**INCENDIE ET SECOURS**

**37,29 M€**

SDIS ..... 37,29 M€

# LE DÉPARTEMENT EN ACTIONS

**Chef de file des politiques de solidarités humaines et territoriales, le Département intervient au quotidien auprès des habitants, à tous les âges de la vie, tout en créant les conditions favorables d'un développement et d'un aménagement durables du territoire. Voici les grands axes qui guideront son action en 2026.**



Accompagner les plus fragiles au quotidien

**393,43 M€**

De toutes les compétences dont le Département est garant, la compétence sociale est celle qui engage le plus l'institution, représentant près de la moitié du budget départemental. Insertion professionnelle et retour à l'emploi, accès au logement, lutte contre toute forme de précarité, aides à l'autonomie des personnes en situation de handicap, accompagnement des aînés... le Département veille à garantir l'égalité des chances et met l'inclusion au cœur de ses actions solidaires. Un engagement renouvelé dans le budget 2026, qui soutient une augmentation des dépenses sociales pour répondre aux besoins de solidarité en période de crise économique.

## **SORTIR DE LA PRÉCARITÉ**

Responsable de la mise en œuvre du RSA, le Département conduit ainsi de nombreuses actions pour permettre aux allocataires de sortir de la précarité, de l'isolement social et favoriser le retour à l'emploi, en plaçant l'humain au cœur de tout dispositif. Pionnier de la réforme du RSA, il entend accompagner les bénéficiaires vers une insertion professionnelle durable. Plus globalement, le Département se tient aux côtés des personnes en situation de précarité et met en place des actions de soutien dont un fonds de secours spécifique (aide alimentaire, à la mobilité).

## **FAIRE FACE AU DÉFI DU VIEILLISSEMENT**

Face au défi majeur que pose le vieillissement démographique, le Département se mobilise

pour permettre aux seniors de bien vivre et de bien vieillir dans les Pyrénées-Atlantiques. À commencer par l'aide au maintien à domicile, via l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui bénéficie à près de 12 000 personnes, ou le financement de services d'aides et d'accompagnement à domicile. Cette politique forte en faveur des aînés se retrouve dans le soutien accru aux EHPAD, avec une hausse de 1% des taux directeurs votée en février 2026 pour augmenter les moyens attribués aux établissements.

## **HANDICAP : FAVORISER L'INCLUSION ET L'ACCOMPAGNEMENT**

Favoriser l'inclusion, c'est aussi accompagner les personnes en situation de handicap. Cette compétence majeure du Département se traduit par des aides et des dispositifs dédiés aux personnes en situation de handicap dans tous les aspects de leur vie, du logement à l'emploi, en passant par l'éducation ou l'accès à la culture et aux activités sportives. Le Département assure le versement de prestations individuelles (en particulier la prestation de compensation du handicap), développe un programme de soutien à l'autonomie à domicile, accompagne financièrement l'accueil en établissement ainsi que les structures qui apportent du répit aux aidants, avec là aussi une hausse des moyens alloués. Et parce que vieillissement et handicap partagent des enjeux communs, le Département poursuit le déploiement

des actions de la Maison Départementale de l'Autonomie, créée en 2025 pour simplifier les démarches des personnes en perte d'autonomie et optimiser les services apportés. La MDA, qui a réalisé en moyenne 7 000 accueils mensuels de personnes âgées ou en situation de handicap, verra ses moyens renforcés en 2026.

## **UNE FORTE AMBITION POUR LE LOGEMENT**

Enfin, face à la crise du logement qui frappe durablement le territoire, le Département maintient son action volontariste en faveur de l'habitat. Un budget de 25 millions sera consacré en 2026 : un engagement fort, à la hauteur de l'enjeu du logement sur le territoire. Parmi les priorités, en droite ligne du Plan Départemental de l'Habitat, mieux coordonner les initiatives privées et publiques, soutenir la production de logement social, favoriser l'accession sociale et encourager les programmes d'éco-réhabilitation. L'observatoire du logement, lancé en 2025, viendra éclairer ces actions.



**19 963**

**BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE**

**4 396**

**BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS HANDICAP**

**2 915**

**BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT**

**14 200**

**FOYERS BÉNÉFICIAIRES DU RSA**





## Faire de l'enfance et de la jeunesse une priorité >

# 113,57 M€



Protection de l'enfance, gestion des collèges, soutien aux jeunes qui entrent dans la vie adulte... le Département fait de l'enfance et la jeunesse une priorité, avec un vaste champ d'actions pour tous les jeunes de 0 à 25 ans. En témoignent les orientations du budget 2026 du Conseil départemental, qui y consacre plus de 146 millions d'euros avec deux priorités :

- Renforcer les moyens de l'action d'aide sociale à l'enfance
- Maintenir un haut niveau d'engagement pour les collèges.

### ACCOMPAGNER LES PLUS PETITS ET LEUR FAMILLE

Parce que les premières années d'un enfant sont cruciales pour son avenir, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) joue un rôle de prévention et d'accompagnement auprès des familles les plus vulnérables, de la grossesse jusqu'aux six ans de l'enfant. Le service PMI intervient également dans le financement des modes de garde des jeunes enfants, gère les agréments accordés aux crèches et aux assistantes maternelles. Il accompagne enfin la formation de nouvelles assistantes maternelles sur le territoire.

### PROTÉGER LES ENFANTS

Garant de la protection de l'enfance, le Département aide à protéger les enfants et apporte un soutien aux parents en difficulté, en favorisant en priorité le maintien de l'enfant dans sa famille. Lorsque cela est nécessaire pour la sécurité de l'enfant, il confie le mineur à des assistants familiaux (263 assistants familiaux salariés pour 538 places) ou dans des établissements d'accueil, en veillant à trouver à chaque fois la situation la mieux adaptée à chaque enfant. C'est dans cette même volonté que le Département a ouvert fin 2025 de nouveaux dispositifs pour

accompagner des jeunes femmes isolées enceintes ou avec leurs enfants de moins de 3 ans. Le Département prépare les jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance à l'autonomie en les soutenant dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle via les « contrats jeunes majeurs ». Il prend enfin en charge les Mineurs Non Accompagnés sur le territoire, en les guidant notamment vers le chemin d'un métier.

# 1 880

MESURES D'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

# 3 788

BILANS DE SANTÉ EN ÉCOLE MATERNELLE



## Assurer le bien-être et la réussite des collégiens >

# 32,46 M€

C'est sur le Département que repose la gestion des collèges et l'accompagnement des jeunes collégiens. L'institution prend en charge la modernisation des établissements et le fonctionnement des 49 collèges publics du territoire, avec pour objectif d'encourager l'épanouissement, le bien-être et la réussite éducative des collégiens. Un engagement maintenu en 2026, en poursuivant le financement de travaux de restructuration et en maintenant le plus haut niveau de service dans l'entretien des établissements comme dans la restauration collective. Avec les Programmes d'Actions Éducatives, le Département porte par ailleurs des initiatives volontaristes pour éveiller les collégiens à la culture et à la citoyenneté.

### SOUTENIR LES JEUNES DANS LEURS PROJETS DE VIE

Faire de la jeunesse une priorité, c'est accompagner les jeunes dans leurs projets de vie et leur insertion professionnelle, notamment par le biais des Missions Locales qui conseillent et guident les jeunes dans leur recherche de formation, d'emploi ou de logement. Des dispositifs comme « Jeunes et Engagés », qui récompense l'engagement des jeunes en finançant leur permis de conduire ou une formation (BAFA, BNSSA), ou encore le Pack Jeunes 64 qui finance les initiatives collectives portées par les 11-25 ans s'inscrivent dans cette dynamique.

# 49

COLLÈGES PUBLICS

# 39

COLLÈGES PRIVÉS SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

# 2,5 M

DE REPAS SERVIS

# 16,3 M€

D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES COLLÈGES

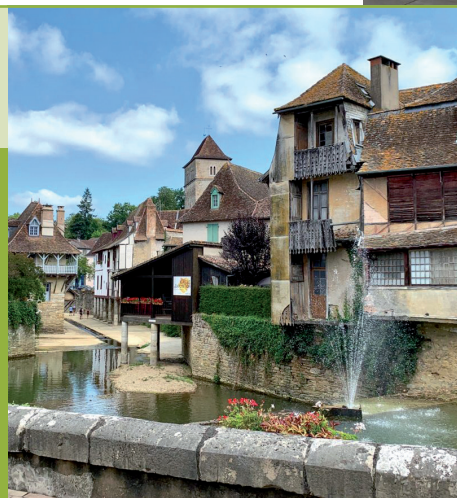


## Agir au quotidien aux côtés des communes >

# 13,84 M€

Pour le Département, la solidarité est aussi territoriale. Ce partenaire des communes met à leur disposition un service d'ingénierie pour les assister dans le développement de leurs projets et l'accès à des financements européens. De plus, le Département a fait le choix fort de consacrer 5 millions d'euros à l'aide à l'investissement des petites communes, après avoir été contraint de suspendre en 2025 de nouveaux engagements financiers.

L'objectif ? venir en aide aux communes qui en ont le plus besoin, avec un règlement réétudié pour soutenir des projets structurants et une intervention ajustée aux capacités financières des communes et aux priorités départementales. Agir aux côtés des communes, c'est aussi travailler à la présence d'une offre de soin de proximité et de qualité. C'est ainsi que le service Présence médicale 64 travaille au quotidien avec les élus locaux au développement d'offres de soins sur le territoire.



# 20 MÉDECINS GÉNÉRALISTES

INSTALLÉS EN 2025  
(60 % EN ZONES RURALES)

# 5 M€

POUR L'AIDE À L'INVESTISSEMENT DES PETITES COMMUNES



## Soutenir les initiatives et les acteurs culturels et sportifs qui font vivre le territoire

# 10,58 M€

Doté de la compétence Lecture publique, le Département est un fer de lance de la promotion de la lecture sur tout le territoire et auprès de tous les âges. La Biblio64 soutient et accompagne les bibliothèques et médiathèques du territoire, notamment dans le déploiement d'outils et de ressources numériques, très demandées par les usagers. Elle porte et promeut des projets qui rythment l'année, comme le Mois du Son ou le Printemps des Poètes. Riche d'un patrimoine culturel exceptionnel, le Département veille aussi à valoriser et faciliter l'accès à ses sites (châteaux de Morlanne, Montaner et Laàs, commanderies de Lacommande et d'Irissarry) à tous les publics. Mais l'engagement du Département ne s'arrête pas là. Pour permettre à tous d'accéder à la culture, il soutient

les associations culturelles, les compagnies de spectacle vivant, les cinémas indépendants et les grands événements. Malgré un contexte budgétaire contraint, le Département continue de s'engager auprès des acteurs associatifs ou professionnels mettant les pratiques sportives, culturelles et artistiques à la portée des habitants, en donnant la priorité aux projets s'adressant aux collégiens, aux personnes en perte d'autonomie et aux plus vulnérables, qui sont au cœur des politiques de solidarité départementale. Enfin, parce que les Pyrénées-Atlantiques sont riches d'une double identité portée par l'euskara et l'occitan-gascon, le Département maintient également sa participation aux projets culturels de transmission et de pratique de ces langues.



# 345

CLUBS SPORTIFS AMATEURS SOUTENUS

# 161

LIEUX DE LECTURE PUBLIQUE

# 260 000

DOCUMENTS CONSTITUENT LE FONDS DE BIBLIO64 (LIVRES, CD, DVD, LIVRES NUMÉRIQUES, OUTILS D'ANIMATION...)

# 81

PROJETS SOUTENUS POUR LES JEUNES

PLUS DE

# 200

ACTEURS CULTURELS SOUTENUS (COMPAGNIES FESTIVALES, ASSOCIATIONS)



## Agir en faveur de la mobilité et des infrastructures

# 37,43 M€

Le développement, l'entretien et la modernisation du réseau routier est sans doute l'une des compétences les plus connues du Département, qui assure le bon fonctionnement de quelque 4 450 km de voirie (les fameuses « routes départementales »), 120 km de véloroutes, plus de 1 600 ouvrages d'art et 1 825 murs. Des infrastructures pour lesquelles l'institution engage en 2026 près de 30 millions d'euros d'investissement, notamment pour renouveler les couches des chaussées et rénover des ouvrages d'art. Sans oublier l'information aux usagers de la route (via le site Inforoutes64) et l'encouragement aux mobilités plus durables, comme le vélo ou le covoiturage.



# 4 500 KM

DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

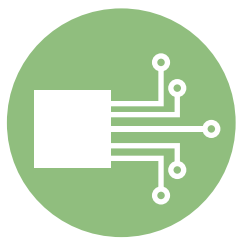
# 120 KM

DE VÉLOROUTES EN SITE PROPRE

# 1 566

OUVRAGES





## Apporter le Très Haut Débit à tous

> **0,11 M€**

**260 000**  
FIBRES DÉPLOYÉES

Le numérique irrigue tous les aspects de nos vies, faisant de son accessibilité un enjeu majeur de cohésion territoriale. C'est pour y répondre que le Département a créé, avec les autres collectivités du territoire, l'opérateur public La Fibre64. Après des années d'investissements, la totalité des Pyrénées-Atlantiques sont à présent couvertes par le très haut débit, auquel

140 000 foyers sont abonnés. Désormais, La Fibre64 poursuit ses efforts sur le déploiement de solutions numériques auprès des communes. En parallèle, le Département se mobilise pour lutter contre l'exclusion numérique dans le monde professionnel comme dans l'accès aux services publics, en accompagnant les personnes en difficulté. En interne, il poursuit la

transformation numérique de la collectivité tout en s'adaptant aux enjeux de la cybersécurité et de l'Intelligence Artificielle. Enfin, parce que le numérique doit aussi rimer avec responsabilité, le Département sensibilise les collégiens à la citoyenneté numérique et au bon usage des réseaux sociaux, tout en accompagnant élèves et enseignants dans l'utilisation du numérique éducatif.



## Soutenir les activités économiques du territoire

✓ **12,46 M€**

Au carrefour d'enjeux économiques, d'aménagement durable du territoire et d'accès à une alimentation de qualité et de proximité, l'agriculture et la pêche sont des priorités pour le Département. Face à l'enjeu que représente la transmission d'exploitations agricoles, l'institution poursuit son soutien volontariste à

l'installation de jeunes agriculteurs, avec des aides qui ont déjà bénéficié en 2025 à 147 jeunes. En solidarité avec le monde agricole, le Département s'attache aussi à valoriser ces métiers, soutenir les pratiques pastorales et favoriser le développement de l'agro-écologie et des circuits courts.

Des initiatives comme le financement d'outils de transformation et de valorisation à la ferme ou le programme « Manger Bio & Local 64 », qui rapproche les producteurs locaux et les acteurs de la restauration collective, s'inscrivent dans cette volonté de développer des débouchés pour les filières locales.

Enfin, le Département poursuit la modernisation et l'entretien des ports de pêche de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et d'Hendaye, avec d'importants investissements qui se poursuivent en 2026 pour garantir aux professionnels des outils de travail performants tout en soutenant la filière pêche maritime.

**2** PORTS DE PÊCHE

**147**

JEUNES AGRICULTEURS INSTALLÉS SUR LE TERRITOIRE EN 2025



## Préserver l'environnement et aménager durablement le territoire

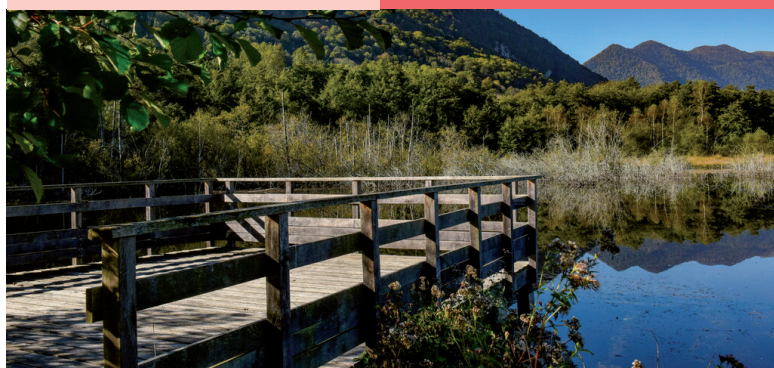
Entre océan et montagne, les Pyrénées-Atlantiques sont riches d'une biodiversité exceptionnelle et d'espaces naturels remarquables. Un patrimoine aussi précieux que fragile, que le Département contribue à préserver à travers l'aménagement d'Espaces Naturels Sensibles, un dispositif de sauvegarde de la faune, de la flore et des milieux naturels renforcé en 2026.

**6,71 M€**

Côté ressources, la collectivité place la gestion de l'eau au cœur de ses préoccupations environnementales. Avec le programme Naïade, le Département assure un contrôle de la qualité des eaux et aide les collectivités dans leurs projets d'adaptation au changement climatique. En collaboration étroite avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Département soutient des projets de préservation de l'eau et de partage équitable de cette ressource. Préserver l'environnement, c'est permettre aussi à tous de

découvrir ce patrimoine naturel et donner l'envie d'en prendre soin. Avec l'aménagement et la sécurisation de sites de sports et loisirs de pleine nature ainsi que l'entretien de plus de 2 000 km de sentiers balisés de randonnée, le Département encourage et encadre les pratiques sportives en milieu naturel pour tous, tout en veillant à éviter la surfréquentation des sites. Singularité des Pyrénées-Atlantiques, l'espace montagnard fait l'objet d'un engagement fort du Département, qui anime le Plan Montagne en veillant à concilier ses composantes économiques et ses usages, avec un attachement marqué à la préservation du Pastoralisme et au respect de bonnes pratiques d'activités

de plein air. Le déploiement du programme « Bivouac 64 » et l'élargissement du dispositif d'encouragement aux bonnes pratiques « Réussir ma rando » s'inscrivent dans cet objectif. Enfin, le Département veille à créer les conditions favorables au développement d'un tourisme responsable, équilibré et respectueux de l'environnement comme des humains, en s'appuyant notamment sur l'Agence Départementale du Tourisme Béarn Pays basque, qui aide les acteurs touristiques dans cette perspective.



**2 000 KM**  
DE SENTIERS  
DE RANDONNÉE BALISÉS

**51** ESPACES NATURELS SENSIBLES GÉRÉS PAR LE DÉPARTEMENT

# FOCUS SUR DES INITIATIVES DE 2026

## PROTECTION DE L'ENFANCE

### À Saint-Palais, un village d'enfants pour réunir les fratries



**Alors que le maintien des liens fraternels est un enjeu de la protection de l'enfance, le Département confie à SOS Villages d'Enfants la création d'une unité de 40 places à Saint-Palais. Ouverture en 2028.**

Depuis 70 ans, SOS Villages d'Enfants vient répondre à un besoin d'accompagnement spécifique de la protection de l'enfance : l'accueil de fratries dans des unités de type familiales, difficile à assurer en MECS (Maisons d'Enfants à Caractère

Social) ou parfois même en famille d'accueil. « Notre projet croit dans le rôle de tuteur de résilience qu'est le frère ou la sœur. Maintenir les fratries sous le même toit, c'est sécuriser les enfants et leur permettre de garder ce lien qui les aide à grandir. C'est pourquoi nous accueillons les enfants sans limites d'âge, de 0 à 21 ans », explique Nathalie Dupire, Directrice territoriale de SOS Villages d'Enfants. Dans ses 23 villages en France, la Fondation offre ainsi des conditions de vie proches d'une famille, avec un éducateur référent et un aide-éducateur qui assurent une présence permanente et offrent des figures d'attachement durables aux enfants. Cet

engagement et cette expertise ont valu à SOS Villages d'Enfants de remporter l'appel à projet lancé par le Département pour ne plus séparer les fratries placées, un besoin identifié dans son Schéma Départemental Enfance Famille, en particulier en Pays basque. D'ici 2028, SOS Villages d'Enfants ouvrira ainsi une structure de 40 places à Saint-Palais, une première dans le Sud-Ouest. C'est l'une des parcelles de l'ancien VVF, cédée à l'association, qui accueillera le village, composé de neuf bâtiments. Un terrain idéalement situé à proximité du centre-bourg, des établissements scolaires et des infrastructures culturelles et sportives. « C'est très important d'être en lien avec la ville. Les enfants accueillis iront à l'école, au club de sport, inviteront leurs copains à la maison. De même, nous travaillerons avec les parents, via des moments de vie partagés pour préparer le retour en famille ou nourrir le lien », ajoute Nathalie Dupire. Un cadre de vie stable, pour lequel la Fondation emploiera 33 personnes à temps plein. L'investissement de plus de 9 millions d'euros sera quant à lui porté par la Fondation et par le Département, via des dotations de fonctionnement.

## MONTAGNE

### 2026, année du pastoralisme

**En 2026, l'ONU consacre une année internationale au pastoralisme. Une démarche qui prend tout son sens dans le premier département pastoral du massif pyrénéen.**

En déclarant 2026 « année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux », les Nations-Unies mettent en lumière le rôle fondamental du pastoralisme, cette pratique ancestrale qui contribue à préserver les territoires, les cultures et la biodiversité. Comme dans les Pyrénées-Atlantiques, un territoire qui concentre à lui seul près de la moitié du cheptel d'ovins et de bovins transhumants du massif pyrénéen. Parce que le pastoralisme est un pilier économique et culturel majeur en Béarn comme en Pays basque, le Département soutient de manière indéfectible les pratiques pastorales. Cette démarche volontariste se poursuit en 2026 à travers des dispositifs comme le soutien à la modernisation des équipements en estive ou à la création d'ateliers de transformation à la ferme. Le Plan Montagne du Département fait également de la préservation du pastoralisme et de l'amélioration des conditions de travail des éleveurs une priorité. Au-delà de ces engagements renouvelés, le Département entend célébrer cette année internationale du pastoralisme avec, tout au long de la saison d'estive, des animations

dédiées pour mettre en lumière ces éleveurs qui contribuent à rendre la montagne attractive et vivante. Un programme à découvrir très bientôt sur [www.le64.fr](http://www.le64.fr)



## PHILANTHROPIE

### Le Département encourage la générosité des entreprises



**Alors que les entreprises basques et béarnaises font partie des plus généreuses de France, le Département encourage le mécénat de proximité, avec un projet de Fondation territoriale.**

Ils étaient plus de 200 chefs d'entreprises basques et béarnaises à avoir participé, les 29 et 30 janvier derniers, aux premières « Rencontres des entreprises engagées du 64 », organisées par le Département en partenariat avec la Fondation de France. L'objectif ? Sensibiliser le tissu économique local au mécénat de proximité, un « circuit court » de la générosité qui permet aux entreprises

de contribuer activement au développement du territoire tout en s'inscrivant dans leurs propres objectifs de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises). L'évènement s'inscrit dans le cadre d'une réflexion du Département autour de la question du mécénat, avec une feuille de route initiée dès 2019 pour favoriser le dialogue entre le monde associatif, l'économie sociale et solidaire, et les acteurs privés au bénéfice du territoire et de ses habitants. Une dynamique qui pourrait bientôt se matérialiser par la création d'une fondation territoriale, permettant aux entreprises de se regrouper autour d'une thématique forte comme le logement, les mobilités ou l'emploi. La Fondation capitalisera ainsi l'expertise du Département sur les besoins du territoire et la volonté collective de chefs d'entreprise engagés. Une initiative qui fait sens quand on sait que les Pyrénées-Atlantiques se classent au 5<sup>e</sup> rang national en termes de mécénat.

## LOGEMENT

### Avec le Réseau Éco-Réhab 64, le bâti ancien a de l'avenir



**À l'initiative du Département, le Réseau Éco-Réhab 64 structure une filière locale dédiée à la réhabilitation exemplaire du patrimoine pour répondre aux défis du logement.**

Répondre aux enjeux climatiques, d'accès au logement et de développement en une même démarche, tel est le pari du Département avec le Réseau Éco-Réhab 64. Alors que plus de la moitié du parc de logements du Pays basque et du Béarn est antérieur à 1948, cette initiative entend promouvoir et animer

une filière d'éco-réhabilitation. Le principe ? Aller plus loin que la rénovation en privilégiant l'emploi d'éco-matériaux (chaux naturelle, terre, fibre de bois, chanvre), dans une démarche bas carbone qui s'appuie sur les savoir-faire d'artisans locaux.

Le dispositif s'inscrit également dans une stratégie de sobriété foncière, en réhabilitant le bâti ancien plutôt qu'en artificialisant de nouveau les terres.

Le tout étant pertinent d'un point de vue économique, avec des coûts nettement moins élevés que la construction. Le projet du Château Daguerre à Tardets et ses 13 logements à loyers modérés illustre cette réussite avec un prix au mètre carré 30% moins cher qu'une construction neuve. Déjà plus de 50 artisans, architectes, bailleurs et collectivités ont rejoint le Réseau Éco-Réhab 64, qui fédère des chantiers pilotes pour valoriser le patrimoine et l'inscrire durablement dans le présent. Des pionniers qui devraient être rejoints par d'autres acteurs de l'urbanisme et du logement sous l'impulsion du Conseil départemental.